

ARCHIBALD, Clinton, *Un Québec corporatiste ?* Montréal,
Éditions Asticou, 1984, 287 p. 19,95 \$.

Claude Couture

Volume 38, Number 3, Winter 1985

Population et histoire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/304287ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/304287ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Couture, C. (1985). Review of [ARCHIBALD, Clinton, *Un Québec corporatiste ?* Montréal, Éditions Asticou, 1984, 287 p. 19,95 \$.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 38(3), 427–430. <https://doi.org/10.7202/304287ar>

COMPTES RENDUS

ARCHIBALD, Clinton, *Un Québec corporatiste?*. Montréal, Éditions Asticou, 1984, 287 p. 19,95\$

Depuis les années 30, fascisme et corporatisme sont fréquemment associés. Mais pour Clinton Archibald, il s'agit là d'une grave erreur. D'autant plus que le corporatisme aurait profondément influencé le monde libéral depuis 1929. Plus grande encore fut l'importance du corporatisme au Québec en raison de la place occupée par l'Église jusqu'à la Révolution tranquille. Il serait donc possible, selon le docteur Archibald, de dégager la *spécificité* québécoise en retraçant l'évolution de la doctrine corporatiste dans la province de 1930 à nos jours.

Dans l'introduction, essentiellement théorique, l'auteur nous explique que l'échec des expériences fascistes à appliquer des programmes corporatistes tient à l'impossibilité de réaliser l'harmonie sociale par la coercition. En Italie, en Allemagne, le rôle de l'État était incompatible avec le corporatisme chrétien «réfractaire à toute intervention directe de l'État» (p. 17). Pour les penseurs corporatistes chrétiens, l'État devait se limiter à préserver l'harmonie sociale, condition sine qua non pour que les corps intermédiaires (syndicats, groupes patronaux,) puissent *s'entendre en marge* de toute activité étatique et sous le leadership *moral* de l'Église. Cependant, au fil des décennies, le corporatisme, défini comme un modèle d'aménagement socio-économique par lequel les «structures sociales» sont intégrées dans les mécanismes décisionnels d'une société (p. 20-40), a évolué. Ainsi, l'État s'est vu confier un rôle *moteur* et s'est en quelque sorte retrouvé non plus en marge mais bien au coeur du processus de représentation des «corps intermédiaires» dans les mécanismes institutionnels et décisionnels. C'est ce que Clinton Archibald appelle le «néo-corporatisme politique» qui est différent du «corporatisme classique» (fascisme) et du «néo-corporatisme social» de l'Église (p. 46).

Afin de dégager la «spécificité du Québec», l'auteur a établi une échelle de comportements corporatistes (p. 48-49) allant de la domination totale de l'État (société fasciste) à la domination totale des groupes. À mi-chemin entre ces deux extrêmes, on retrouve le néo-corporatisme politique et le néo-corporatisme social. La réalité du Québec sur cette échelle aurait évolué à partir du centre, légèrement dans un sens ou dans l'autre. Ainsi, pour Clinton Archibald, «l'hypothèse de départ est donc la suivante: peu importe l'écart entre la théorie et la pratique corporatistes, au Québec, dans la période observée, (...) l'attrait de moyens corporatistes pour unir les citoyens de la province, pour créer une sorte de sentiment d'appartenance collective et pour limiter les antagonismes naturels de classe, d'ethnie, ou même de sexe, *a toujours été présent*». (p. 50)

Cette attirance corporatiste aurait été particulièrement évidente au cours de la période Duplessis. En fait, la conception duplessiste de l'État rejoignait parfaitement celle de la doctrine sociale de l'Église. En effet, au dire de l'auteur, pour le premier ministre québécois, l'État n'était pas perçu comme un agent de croissance économique mais bien comme un instrument de défense et de préservation de l'ordre existant (p. 106). Or, justement, ce qui caractérisait cet ordre au Québec était le *concordat* Église-État qui réservait à l'Église une autonomie dans le domaine des affaires sociales et préservait son leadership moral. De plus, dans cette «société traditionnelle» québécoise d'avant la Révolution tranquille, l'Église a assuré «la permanence du message globalisant» (p. 79), réalisant ainsi la jonction entre les enseignements des encycliques papales et le national (p. 110).

Avec la Révolution tranquille, le néo-corporatisme social a alors été remplacé par un néo-corporatisme politique au moment où le Québec vivait une «période de politisation». L'Église dut céder la place à l'État dans «la co-gestion des écoles, des hôpitaux, et (...) dans le travail d'équilibre social» (p. 168). Les principaux agents économiques et sociaux furent invités à élaborer en commun les politiques économiques de la province. Malheureusement, ces expériences échouèrent et firent place à la confrontation qui marque les années Bourassa (p. 215). Et lorsque le Parti québécois prit le pouvoir en 1976, il renoua provisoirement avec ces politiques de concertation des années 60 pour finalement, déplore l'auteur, les abandonner à la veille du référendum. En somme, l'échec du gouvernement Bourassa en 76 et celui du Parti québécois seraient, selon Clinton Archibald, en partie attribuables à l'abandon de politiques d'inspiration corporatiste.

Bien que la démonstration de Clinton Archibald soit rondement menée, certains passages laissent le lecteur plutôt perplexé. À trop vouloir voir dans le Québec d'avant 1960 une société traditionnellement inspirée par l'Église, l'auteur a tout simplement fait fi de certaines données de base. Ainsi, dès l'introduction, il est écrit: «qu'avec les années entamées par la Révolution tranquille, (...) la société québécoise s'est politisée, tout en commençant sa sécularisation et son urbanisation» (p. 18). Que le Québec se soit «politisé» à partir très exactement du 22 juin 1960, voilà une proposition pour le moins discutable. Nous y reviendrons. Que la province se soit sécularisée à partir de cette même date, entendu au sens d'un affaiblissement de l'encadrement religieux au Québec, d'accord. Mais que la société québécoise ait amorcé son «urbanisation» en 1960, alors là, non! Si un tiers seulement des Québécois habite les villes en 1901, la population urbaine au Québec représente en 1931 plus de 60% de la population totale. Le cap du 50% aurait été franchi dès 1915 (Durocher-Linteau-Robert, *Histoire du Québec contemporain*, p. 410). Dans l'ensemble, le taux d'urbanisation du Québec a été comparable à celui de l'Ontario et même supérieur à la moyenne canadienne. Toute cette période d'urbanisation fut concomitante à des profondes transformations économiques qui ont chamboulé la société québécoise pendant ce premier tiers du vingtième siècle.

Par ailleurs, Clinton Archibald est tellement obnubilé par le phénomène Duplessis qu'il se permet quelques raccourcis chronologiques impardonnables. L'auteur semble notamment attribuer à Duplessis (pages 126 et 127) la paternité de lois déterminantes comme la loi de l'extension juridique de la

convention collective de travail (1934) et la loi des relations ouvrières (1944). Pourtant, la première a été votée sous Taschereau et la deuxième sous Godbout. À propos de ce même Godbout, Clinton Archibald décrit son gouvernement comme un «gouvernement-intermède» (p. 171). Est-ce si sûr? En fait, cette petite phrase en dit long sur le manque de perspective historique de cette étude. Ainsi, dans la mesure où les différentes phases du développement économique du Québec ont toujours été fortement marquées par l'économie mondiale, il est possible de proposer une périodisation économique et politique fort différente de celle présentée par Clinton Archibald qui fait de la période 1930-60 un seul bloc alors que les années 30 constituent la fin d'une période cyclique et les années 40-50 le début d'une autre. Car il est communément admis en histoire économique que depuis 1789 l'économie mondiale a connu trois grands cycles dits «de Kondratief» d'un demi-siècle chacun. Le troisième de ces cycles correspond à la période 1896-1940-45 au cours de laquelle l'économie mondiale (et celle du Québec) a été marquée par une phase A d'expansion allant de 1896 à 1920 puis par une phase B de grande dépression avec comme point culminant la crise de 29 et se terminant avec la Deuxième Guerre mondiale. Au cours de ce demi-siècle (1896-1945), l'économie du Québec fut transformée par la formidable poussée de nouveaux secteurs, notamment les mines, les pâtes et papiers, l'hydro-électricité et le secteur manufacturier. Sur le plan politique, les libéraux ont largement dominé cette période — à la seule exception, au niveau provincial, des années 1936-39. Ainsi, le gouvernement Godbout, loin d'être un gouvernement «intermède», fut en fait l'aboutissement, sur la scène provinciale, de cette domination libérale. Au contraire, le véritable intermède fut bel et bien ce premier gouvernement Duplessis, élu en temps de crise à partir du programme de l'Action libérale nationale et dans un contexte totalement différent de celui des années 44, 48, 52 et 56 au cours desquelles Duplessis, profitant notamment de la prospérité économique, fut réélu.

Mais il y a plus. La démonstration de Clinton Archibald repose en grande partie sur le postulat d'un concordat entre l'Église et l'État avant 1960. Mais puisque les libéraux ont dominé la scène politique québécoise entre 1896 et 1945, et comme l'histoire du Québec ne commence pas en 1944 avec la réélection de Duplessis, quelles étaient justement les relations entre l'Église et l'État au cours de ces années? Malheureusement, la documentation abondante de Clinton Archibald, constituée en grande partie d'ouvrages secondaires, ne contient aucune référence à un ouvrage traitant de cette question. Or, on sait maintenant, grâce à l'historien Antonin Dupont, qu'en ce qui concerne le régime Taschereau (1920-1936), ces relations, en apparence cordiales, étaient au fond tendues. Les échanges officiels de bons procédés ne doivent pas masquer le fait que l'Église et l'État ont eu des points de vue diamétralement opposés sur une foule de sujets: loi de l'Assistance publique, fondation de la CTCC, loi du dimanche, participation des clercs à des campagnes électorales, la question de la Régie des alcools, la fréquentation des cinémas, toute la campagne électorale de novembre 1935, etc.. — sans parler de l'éducation. Chaque pouvoir avait ses organes de presse: *Le Devoir* et *l'Action catholique* pour les uns, *le Canada* et *le Soleil* pour les autres. Chaque pouvoir avait ses héros: les cardinaux Bégin, Rouleau, Villeneuve et l'ineffable Henri Bourassa d'un côté; Taschereau, Athanase David, T.-D. Bouchard, Olivar Asselin et Gustave Francq (le syndicaliste) de l'autre.

Peut-être qu'il y eut accalmie sous Duplessis. Mais chose certaine, au moins pour le premier tiers du siècle, les deux pouvoirs, l'Église et l'État, se sont opposés à des fins politiques, c'est-à-dire pour la préservation de leurs zones respectives de pouvoir. Ne serait-ce qu'à ce titre, l'idée selon laquelle le Québec se serait «politisé» à partir de 1960, brisant ainsi un fictif consensus, ne tient guère.

*Département d'histoire
Université de Montréal*

CLAUDE COUTURE